

DECISION DU PRESIDENT

Décision n°2024-42 : Budget Principal – Budget 2024 – Décision Modificative n° 01 - Virements de crédits

Vu l'article L. 5211- 10 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-50 du Conseil Communautaire en date du 16 juillet 2020, portant délégation de pouvoir au Président, l'autorisant notamment, pour la durée de son mandat, à *procéder à des virements de crédits à l'intérieur des budgets votés,*

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2024-32 du 11 avril 2024 portant approbation du Budget Primitif 2024 pour le Budget Principal,

Considérant, d'une part, les évolutions, de la maquette M57 et les demandes de modifications d'imputations du SGC de Vaison la Romaine, et, d'autres part, le réajustement de crédits d'investissement ; les membres de la Commission des Finances ayant été informés de cette décision modificative n°01,

Le Président de la Communauté de Communes Enclave des Papes Pays de Grignan :

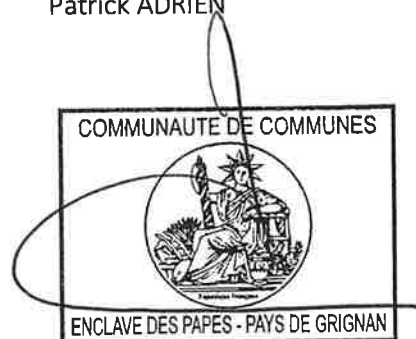
DECIDE

Article 1 : D'APPROUVER la décision modificative n°01 au Budget Primitif 2024 du Budget Principal qui porte uniquement sur des mouvements de crédits entre comptes en section d'investissement & en section de fonctionnement tels que rappelés dans le tableau ci-après.

Article 2 : D'INFORMER le Conseil Communautaire lors de sa prochaine séance de cette décision qui fera l'objet des mêmes règles de publicité que celles applicables aux délibérations, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 3 : D'ADRESSER la présente décision à Monsieur le Préfet et à Madame la Responsable du SGC de Vaison la Romaine, comptable de la collectivité.

Fait à Valréas, le 10 juin 2024
Le Président,
Patrick ADRIEN



Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le 13/06/2024

ID : 084-200040681-20240610-DP_2024_42-DE



Décision n°2024-42 : Budget Principal – Budget 2024 – Décision Modificative n° 01 -Virements de crédits

DESIGNATION	Compte	Mouvement de crédits
FONCTIONNEMENT		
<i>DEPENSES</i>		
Autres restit. au titre des dégrèvements sur contrib. directes	7391118	5 000 €
Autres reversements & restitutions sur contrib. directes	739118	-5 000 €
TOTAL CHAPITRE 014		0 €
Droits d'utilisation - Informatique en nuage	65811	-380 €
Autres redevances pour concessions, brevets, licences, ...	65818	380 €
TOTAL CHAPITRE 65		0 €
SOUS TOTAL DEPENSES		0 €
<i>RECETTES</i>		
Remboursement de frais par les communes membres du GFP	70875	65 056 €
TOTAL CHAPITRE 70		65 056 €
Participations communes membres du GFP	74741	-65 056 €
TOTAL CHAPITRE 74		-65 056 €
SOUS TOTAL RECETTES		0 €
TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT		
		0 €
INVESTISSEMENT		
<i>DEPENSES</i>		
Op 113 - Voies touristique Berre -Mobilité douce	2031	1 980 €
TOTAL CHAPITRE 20		1 980 €
Install. générales des constructions-Bât. Publics	21351	2 000 €
Op 51 - Création aire compostage 2024	2152	6 500 €
Op 51 - Création aire compostage 2024	2158	-6 500 €
Autres matériels de transport	21828	-3 980 €
TOTAL CHAPITRE 21		-1 980 €
SOUS TOTAL DEPENSES		0 €
<i>RECETTES</i>		
Op 31 - Projet Visio 360° Tourisme	13173	27 000 €
Op 31 - Projet Visio 360° Tourisme	13178	-27 000 €
TOTAL CHAPITRE 13		0 €
SOUS TOTAL RECETTES		0 €
TOTAL GENERAL INVESTISSEMENT		
		0 €

Fait à Valréas, le 10 juin 2024

Le Président,
Patrick ADRIEN

